

SAIN T - SAUVEUR ACTUALITES



Sommaire

- L'info en bref
- Réforme des rythmes scolaires
- Travaux de la végesterie
- DAAF
- Commerçant
- Mutuelle
- Vie associative
- Famille à énergie positive
- Université populaire

L'info en bref...

Toit de l'Eglise

Des travaux de réfection de la toiture ont été entrepris à l'Eglise par l'entreprise « *Dominique Petitjean* » de Aillevillers .

Changement de tuiles sur les toits latéraux, protection de l'ensemble des rosaces, nettoyage des chêneaux et création dans la toiture d'un accès pour la protection des chouettes et leur milieu de nidification.



Toilettes publiques

Les toilettes publiques gratuites situées, Rue Aristide Briand, (après la mairie) sont à nouveau mises en service.



Visibilité et sécurité

Sécurité

Afin d'améliorer la sécurité et la signalisation des personnes, nos agents communaux ont tous reçu des équipements de classe 2 (haute visibilité). Les tenues de couleurs orange et grise permettent de les identifier comme personnel communal.

Les caractéristiques « *haute sécurité* » améliorent considérablement leur sécurité tout en répondant au code du travail.

Nouveau tracteur pour les employés communaux

Depuis le mois de juillet, la commune a fait l'acquisition d'un tracteur (le tractopelle vétuste datant des années 1980 avait fait son temps et a été revendu).

Ce nouveau tracteur est aux normes actuelles. Il est doté d'un godet, d'une fourche et bientôt d'une balayeuse de voirie. De nombreuses tâches vont ainsi être effectuées par nos employés.



Défibrillateur sur la devanture de la mairie

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs cardiaques, utilisables par tous, sont désormais à la disposition du public à l'extérieur de la mairie et à l'extérieur de la salle polyvalente.

Ces appareils permettent d'intervenir, immédiatement sur une victime présentant un problème cardiaque en améliorant les chances de survie de la personne avant l'intervention des secours médicaux.

En complément, notre commune organise régulièrement des formations aux premiers secours (PSC1). Une nouvelle formation sera proposée courant 2015.

Depuis la rentrée, les rythmes scolaires ont changé, la semaine est répartie sur 5 jours et les écoliers bénéficient de nouveaux temps d'activités périscolaires.

En classe le mercredi matin

Il y a classe le mercredi matin aux horaires habituels de 8 h 30 à 11 h 30.

Un accueil périscolaire organisé par les Francas est proposé avant la classe à l'identique des autres jours de la semaine.

Un service de restauration, avec ramassage scolaire est mis en place. Il permet aux enfants de déjeuner et dans la continuité de participer, le cas échéant à l'accueil de loisirs du mercredi à Froideconche.

Les parents des enfants qui ne participent pas à l'accueil extrascolaire de l'après-midi peuvent récupérer leurs enfants à Froideconche avant 13 h 30.

Des activités variées et adaptées à l'enfant

Pendant le temps de midi et du jeudi après-midi les enfants bénéficient d'activités éducatives et ludiques respectant leurs âges, leurs rythmes et leurs envies.

Ces nouveaux temps d'activités éducatives sont mis en place dans les locaux de l'école maternelle pour les 2-6 ans (salle de repos et salle laissée libre par la fermeture

de la troisième classe) et dans le local du centre de loisirs pour les enfants de primaire.

Ainsi les temps de repos des plus petits sont respectés.

Avantages : pas de changement d'environnement et les personnels encadrants seront ceux auxquels les enfants sont habitués (ATSEM pour la sieste des tout-petits, animateurs des Francas de Saint-Sauveur et de Froideconche).

Fonctionnement et projet des Francas en accord avec la commune

Le jeudi après-midi est séquencé entre activités calmes et temps plus actifs ou sportifs. La plage horaire de 3 heures permettra de proposer en cours d'année des animations à l'extérieur de l'école.

Activités ludiques, sportives, artistiques, scientifiques, moments de détente, sorties, découvertes..., alternent pour favoriser l'épanouissement, l'autonomie et le développement des enfants.

LE NOUVEL EMPLOI DU TEMPS DE VOTRE ENFANT

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 > 8h30 ACCUEIL PERISCOLAIRE	7h30 > 8h30 ACCUEIL PERISCOLAIRE	7h30 > 8h30 ACCUEIL PERISCOLAIRE	7h30 > 8h30 ACCUEIL PERISCOLAIRE	7h30 > 8h30 ACCUEIL PERISCOLAIRE
8h30 > 11h30 TEMPS SCOLAIRE	8h30 > 11h30 TEMPS SCOLAIRE	8h30 > 11h30 TEMPS SCOLAIRE	8h30 > 11h30 TEMPS SCOLAIRE	8h30 > 11h30 TEMPS SCOLAIRE
11h30 > 13h30 RESTAURANT SCOLAIRE, et TEMPS DE MIDI	11h30 > 13h30 RESTAURANT SCOLAIRE, et TEMPS DE MIDI	11h30 > 13h30 ACCUEIL EXTRASCOLAIRE A FROIDECONCHE	11h30 > 13h30 RESTAURANT SCOLAIRE, et TEMPS DE MIDI	11h30 > 13h30 RESTAURANT SCOLAIRE, et TEMPS DE MIDI
13h30 > 16h30 TEMPS SCOLAIRE	13h30 > 16h30 TEMPS SCOLAIRE		13h30 > 16h30 EXTRASCOLAIRE SAINT-SAUVEUR	13h30 > 16h30 TEMPS SCOLAIRE
16h30 > 18h30 ACCUEIL PERISCOLAIRE	16h30 > 18h30 ACCUEIL PERISCOLAIRE		16h30 > 18h30 ACCUEIL PERISCOLAIRE	16h30 > 18h30 ACCUEIL PERISCOLAIRE

Travaux de la végetterie



Végetterie à droite de la déchetterie

Dans le cadre des travaux de modernisation de la déchetterie de Saint Sauveur réalisés durant l'été 2014, le SYTEVOM a aménagé une plate-forme de stockage des déchets verts (ou végetterie). Les usagers n'auront désormais plus besoin de vider leur remorque dans une benne mais pourront les déposer à même le sol de la plate-forme.

Le haut de quai se trouve ainsi délesté de la circulation liée à ce flux. Cette nouveauté permet également de libérer 2 quais pour de nouvelles filières de recyclage (plâtre, mobilier). La végetterie permet également de faire des économies de transport en divisant par 3 les rotations.

La plate-forme nécessite une gestion différente. Pour optimiser la quantité stockée, un prestataire viendra régulièrement pousser les dépôts de déchets verts et les stockera en hauteur contre la palissade d'une hauteur de 3 mètres. Lorsque la végetterie est pleine, un prestataire intervient pour le broyage, le transport et le traitement sur un site agréé.

La mise en route de la plate-forme de stockage des déchets verts est prévue pour le début octobre 2014.

Chiffres-clés de 2013 : 3 329,48 tonnes collectées sur la déchetterie de St Sauveur dont 833,12 tonnes de déchets verts (soit 25% du total collecté)

Accès et sortie voie communale sur le rond point : RN57/RD64,



La circulation sera strictement réservée aux véhicules du sytevom et de ses prestataires.

La réalisation de ces travaux est dans le but d'éviter la circulation de poids lourds dans l'agglomération et les nuisances que cela entraîne.

4 Des panneaux signalétiques rappelleront ces règles.

Le DéTECTEUR Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)

Il peut sauver des vies !

A compter du 9 mars 2015 il deviendra obligatoire d'équiper toutes les habitations d'un DAAF

Un détecteur avertisseur autonome de fumée - DAAF - est un appareil autonome contenant, dans un même boîtier, tous les composants nécessaires à la détection de fumée et à l'émission d'une alarme sonore. Placé à l'intérieur d'une habitation, il alerte les occupants d'un début d'incendie. L'alarme sonne dès la formation de fumée dans la pièce où il est installé.

La présence d'un détecteur de fumée dans un logement permet de réduire de 90 % le risque d'être tué si un incendie se déclare. En France 1 incendie se déclare toutes les deux minutes, à 70 % durant la nuit lorsque les personnes dorment et coûte la vie de 800 personnes par an.

Il est important que votre appareil soit estampillé NF et CE pour garantir la mise en place d'un produit fiable et sûr concourant à la sécurité de toute la famille.



Une réunion d'information sera organisée le 15 novembre à 10 h à la Maison des Associations.

En effet, la mairie conseille aux habitants de s'équiper d'un appareil avec pile au lithium qui a une durée de vie beaucoup plus longue (10 ans) pour un prix d'achat à peine plus élevé. Des achats groupés vont être possibles via les pompiers.

De plus **des conseils pour l'installation** pourront être donnés. Nous travaillons avec les deux électriciens du village M. HUEBER et M. BELUCHE afin que ceux-ci puissent éventuellement vous l'installer à domicile.

Vous avez créé votre entreprise, faites vous connaître !

Erna Putinier, nouvelle entrepreneuse sur St Sauveur



Après une longue expérience dans la restauration notamment à l'ambassade de France à Strasbourg ou à la pizzéria du lac à Luxeuil-les-Bains, Mme Putinier s'est lancée dans la création de sa propre entreprise, la cuisine à domicile ou à emporter.

Secondée dans la gestion par la

coopérative copilote de Montbéliard, c'est elle qui a conçu une gamme de plats à la carte (entrées chaudes et froides, plats, desserts) et de menus (du jour à 11 € et jusque 35 €).

Erna cuisine chez elle dans une cuisine qui respecte les normes d'hygiène.

Elle subit les mêmes contrôles et les mêmes règles que dans un restaurant

Elle se fournit le plus possible dans des entreprises locales comme la viande à Froideconche ou le poisson à Lure.

Elle cuisine déjà tous les jours pour une dizaine d'habitants du village ou de Luxeuil à qui elle livre les repas. Sont aussi prévus des événements familiaux comme des anniversaires. Ainsi, elle permet à des personnes privées de temps pour cuisiner de recevoir amis ou famille dans de bonnes conditions.

Pour bénéficier de ses services, vous pouvez la contacter au 06 87 47 13 40, sur sa boîte mail 0687471340@orange.fr ou venir directement chez elle au 55 rue du Maréchal Lyautey.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, une livraison est possible dans un rayon de 25 km. Si vous souhaitez un plat spécifique ou des produits particuliers, Erna vient cuisiner chez vous et peut même faire vos courses pour 15.50 € de l'heure.

Souhaitons lui bonne chance dans son entreprise !

Mutuelle

Une couverture complémentaire santé pour tous les salvatoriens !

Nous constatons que nombre de personnes sont encore trop souvent peu ou pas couvertes pour la prise en charge complémentaire de leurs soins. C'est pourquoi le CCAS étudie la possibilité de permettre à chacun l'accès aux soins dans le respect de son pouvoir d'achat.

Pour l'instant seules quelques personnes ont indiqué qu'elles étaient intéressées en s'inscrivant à la mairie. Pour mettre en place cette complémentaire et qu'elle soit intéressante financièrement, il faut que de nombreux habitants s'y intéressent.

Vous pouvez ainsi vous inscrire afin de comparer les offres qui seront proposées avec celle que vous détenez actuellement. Pour négocier des contrats collectifs intéressants en terme de coût et de remboursements, il faut un nombre important de personnes de tranches d'âge différentes susceptibles d'y souscrire.

Cette démarche ne vous engage à rien mais permettra d'avoir une information supplémentaire sur les mutuelles et le cas échéant vous permettra de faire le point sur vos droits.

Alors parlez-en autour de vous, les personnes extérieures à la commune pourront aussi y souscrire. Les mutuelles sont traditionnellement organisées par branche mais il existe d'autres fonctionnements qui ont en commun l'intérêt collectif.

Rappel des montants de remboursement de la sécurité sociale !

• **Consultation médicale** - 70 % soit 15.10 € (reste à payer 7.90 € et les dépassements d'honoraires)

• **Hospitalisation** - La sécurité sociale prend en charge 80 % des frais et le patient doit également le forfait hospitalier(18 € / jour).

Exemple : 6 jours d'hospitalisation → coût moyen constaté de 184 € en France, soit $6 \times 184 = 1104$ € et donc $1104 \times 80\% = 220,80$ € , forfait journalier $6 \times 18 = 108$ €, reste donc à charge du patient ou de la mutuelle 328.80 €

Comparez votre budget en complémentaire santé par an et le coût payé par vos dépenses de santé. Evaluez aussi l'évolution des tarifs dans le temps. Votre cotisation varie-t-elle en fonction de l'âge ou de votre salaire ? Combien paient les enfants ?

La réussite de cette opération dépend de votre mobilisation !

Date limite d'inscription = décembre 2014 à la mairie de Saint-Sauveur

Nombre de personnes minimum requise = une centaine



Okinawa Té Traditionel

Karaté au sous-sol de l'école Maternelle

enfants : mardi de 18 h 00 à 19 h 30 (dès 6 ans)

adultes : mardi et jeudi de 19 h 30 à 21 h 15

Kobudo : vendredi 19 h à 20 h 30

Iaido : dimanche 10 h à 12 h

Renseignements :
Cyril Poirrier 06.07.84.69.64



Jeux de société le samedi à la Maison des Associations :

- de 14 h à 18 h puis après 21 h

Le 1^{er} samedi du mois jeux pour les 7/12 ans de 14 h à 16 h !

Renseignements :
Vincent Ruff - 03.84.40.59.32



Aikido et Kobudo

Aikido

Le jeudi soir de 19 h à 21 h salle polyvalente

Arts martiaux traditionnels (Kobudo)

Mardi soir de 19 h à 21 h salle polyvalente

Renseignements :

Aikido : Yannick Marcellin
03.84.30.42.97



« *Familles à Energie Positive* » est un concours d'économies d'énergie qui se déroule en équipe.

Plusieurs familles (entre 5 et 10) se réunissent, forment une équipe et mettent en place des éco-gestes durant l'hiver. Le but est de réduire les consommations d'énergie d'au moins 8 % par rapport aux consommations de l'hiver précédent, uniquement en adoptant de nouvelles habitudes au quotidien.

Le chauffage, l'eau chaude et les équipements domestiques sont les trois postes qui entrent en compte dans le suivi des consommations. Un suivi de l'eau est également proposé.

Participer au défi est gratuit et n'implique aucun investissement financier lourd.

Le défi se déroule pendant toute la saison de chauffage, c'est-à-dire de novembre 2014 à avril 2015. Un outil de suivi des consommations est mis à disposition des familles sur le site internet du défi (<http://haute-saone.familles-a-energie-positive.fr/>).

Cet outil tient compte des températures extérieures dans le calcul des économies d'énergie.



Le défi, inauguré l'hiver dernier en Haute-Saône, a déjà été relevé par 80 familles en 2013-2014. Au final, en cumulant les efforts des 80 familles impliquées, plus de 338 000 kWh ont été économisés (soit l'équivalent de la consommation annuelle de 52 maisons neuves de 100 m² niveau BBC) et 50 tonnes équivalent CO₂ ont été épargnées (soit l'équivalent de 400 000 km parcourus en voiture).

L'économie moyenne par équipe a été de 18 % pour l'énergie et 13 % pour l'eau.

82% des familles ont atteint les 8 % d'économies fixées en début de défi.



Les participants du défi en 2013 devant le château d'Oricourt

Pour la seconde édition du défi qui aura lieu durant l'hiver 2014-2015, des modules spécifiques seront proposés pour suivre la production de déchets et la consommation d'énergie liée aux déplacements.

Comme en 2013-2014, des événements réguliers seront proposés aux familles : visite du centre de traitement des déchets, soirée thermographie,

visites de maisons performantes, ateliers tri des déchets ou éco-conduite,...

Les personnes intéressées pour participer au défi peuvent dès à présent s'inscrire sur le site mis en place : <http://haute-saone.familles-a-energie-positive.fr/>

Pour ceux qui ne peuvent constituer une équipe par eux-mêmes, mais souhaitent participer au projet, il est possible de s'inscrire en Mairie de Saint-Sauveur.

Le Pays des Vosges Saônoises, c'est quoi ?

- Un syndicat mixte composé de 61 membres.
- Un regroupement de 7 communautés de communes composé de 162 communes
- 1 Président: Thierry Bordot et 4 vice-présidents
- Des missions : aide aux communes sur des projets santé, énergie, aménagement, urbanisme, économie grâce à la gestion de fonds régionaux décentralisés et européens (LEADER).
- 1 équipe de 4 salariés dirigée par Laure Bataille.

contact: Espace Développement Local, 15 rue de la Métairie, 70200 LURE, 03 84 30 10 11
<http://www.pays-vosges-saonoises.fr>

Université populaire de Saint-Sauveur

Pour Ars-praeceptorum le mois d'octobre c'est le mois de la reprise !

Cette année l'association proposera dans le cadre d'une université populaire et citoyenne, **ouverte à tous et gratuite**, des conférences sur des thèmes très variés.

Programme des cours

Anthropologie

Avec Mr. Tripier-Constantin Pascal, professeur en sciences humaines et sociales - le mardi 25 novembre 2014 à 19 h 30

"Etudes sur la crise de l'euro et le destin des immigrés au cours du temps."

Psychosociologie

Avec Mr. Trommenschlager Franck, psychanaliste et psychosociologue - Les mardis 18 novembre 2014 et 3 février 2015 de 19 h 30 à 21 h 30

"Comprendre les syndromes et les multiples comportements humains, au regard de la postmodernité."

Médecine

Avec le Dr. Olivier-Koehret, médecin et président du réseau national Chartesanté - Les mardis 7 octobre 2014, 6 janvier et 24 mars 2015, de 19 h 30 à 21 h 30

"Ces conditions alarmantes de fabrication des médicaments génériques."

Energie nucléaire

Avec Mr. Amiot Gabriel, retraité d'EDF, ancien exploitant de centrales de Production nucléaire et membre de la SFEN - le mardi 4 novembre 2014 de 19 h 30 à 21 h 30

"Pourquoi et comment démanteler nos centrales nucléaires ?"

Culture anglosaxonne

Avec Mr. Heymann, professeur en secondaire - Le mardi 17 février 2015 de 19 h 30 à 21 h 30

"Découverte en images des Etats-Unis d'Amérique et de sa culture insolite."

Addictologie

Avec le Dr. Delacour Jean-Luc, addictologue, chef de service et président de l'association RR70 - Le mardi 13 janvier 2015 de 19 h 30 à 21 h 30

"Les effets ravageurs de l'alcool et des drogues."

Musique et cognition

Avec Mme Berçot Alexandra, professeur au conservatoire de Haute-Saône EDM70 - Le mardi 10 mars 2015 de 19 h 30 à 21 h 30

"Les effets positifs de la musique sur le cerveau et sur les capacités d'apprentissage."

Stratégie militaire

Avec Mr. Colin Jean-Marie, expert, consultant et chercheur en défense nationale. Auteur de deux ouvrages qui seront présentés à l'UP - Le mardi 16 décembre 2014 à 19 h 30

"Drones, technologies et nouvelles stratégies militaires."

Agrobiologie

Avec Mr. Grossetete Martial, agriculteur spécialisé en agrobiologie de conservation - Le mardi 9 décembre 2014 à 19 h 30

Présentation des céréales bio et modèles de préservation des terres.

Renseignements :

Université populaire de Saint-Sauveur sur facebook
unipop@orange.fr

